

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 13 SEPTEMBRE 2014 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Marc Fredette Chantal Raymond Bruce MacNab Stephen Lloyd Jake Chadwick Tim Kalil
	Directrice générale et secrétaire-trésorière	Katia Morin
Absent :	Le conseiller	

1. Résolution 2014-105 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Bruce MacNab résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

2. Résolution 2014-106 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2014

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par la conseillère Chantal Raymond, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 août 2014 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Cette semaine nous avons appris le décès de Robert Gordon Trower. Il avait un chalet dans la Baie Patry. C'est une grande perte pour la communauté. Monsieur Luc Trépanier invite le conseil et les citoyens à conserver une minute de silence en sa mémoire.

Le comité de sécurité civile se rencontre aujourd'hui pour faire la première ébauche du plan de sécurité civile et pour discuter de certains enjeux sur notre territoire.

La Ville n'a reçu aucune réponse suite à sa demande de subvention au PIQM pour la reconstruction de l'hôtel de ville. Puisque la ville n'a pas reçu de réponse de ce programme, nous n'avons pas été en mesure de répondre dans les délais accordés aux demandes d'informations supplémentaires du ILL pour la rénovation du centre communautaire. Bref, la subvention provenant du ILL n'a pas été accordée à la Ville.

La Ville souhaite rappeler que le dernier versement pour les taxes cette année était le 1^{er} août 2014. Plusieurs citoyens sont en retard. Assurez-vous de payer vos taxes le plus tôt possible. Au mois de septembre, la Ville devra envoyer des états de compte aux citoyens qui sont en retard.

3.2 Correspondances

1. Le 7 août 2014, lettre de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides où est joint un dépliant et une affiche sur la rage et les chauves-souris.
2. Le 13 août 2014, courriel des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire acheminant des outils pour informer la population des risques liés au Virus du Nil. Le 15 août 2014, nous avons reçu une lettre avec les affiches pour le même sujet.

3.3 APLÉ

Susan De Schulthess prend la parole.

3.4 Suivis dernière séance

Le luminaire de rue défectueux sur le chemin Barkmere a été réparé.

La collecte de gros déchets du BLPA a reçu une bonne couverture de presse dans la région. Le Conseil étudie l'idée d'organiser ce type de collecte à chaque année.

À la dernière séance du comité technique d'Hydro-Québec, nous avons obtenu de bonnes nouvelles concernant la prise en compte des trois (3) recommandations provenant de Barkmere. En effet, Hydro-Québec a déployé beaucoup d'efforts et ils ont fait une nouvelle conception des pylônes. Ces pylônes seront placés de manière à minimiser l'impact visuel. Le deuxième aspect est de ne pas affecter la qualité de l'eau, Hydro-Québec s'est engagé à établir une surveillance environnementale lors des travaux. Finalement, le troisième aspect, est l'accessibilité du chemin par les VTT et les autres véhicules. Hydro-Québec veut avoir des mesures pour atténuer ce type de conséquence, voire même bloquer le chemin. Actuellement, il y a des discussions avec la municipalité de Montcalm pour faire une demande commune auprès du ministère des ressources naturelles pour voir comment ils peuvent bloquer cette route.

3.5 Période de questions

Début de la période de questions pour une durée maximale de 30 minutes, il est 10h17.

1 - Madame Suzanne Sylvestre :

Dans le journal local apparaissait la liste des municipalités qui vont recevoir des montants, pour Barkmere j'ai vu qu'un montant de 440 000 \$ allait être octroyé, j'aimerais savoir à quoi va servir ces sommes ?

Réponse : Il y a deux projets importants et urgents dont on doit tenir compte : l'hôtel de ville et le barrage. Ce sont des travaux très importants, les coûts seront vraiment très élevés et nous devons sûrement les combler soit par les surplus et/ou par un règlement d'emprunt.

2 – Madame Susan de Schulthess :

En ce qui concerne les enseignes indiquant les rues, il y en a qui sont absentes ou ces pancartes ne sont pas toutes conformes et identiques. En 1993, la Ville a adopté un règlement concernant les noms de rue et a payé toutes les pancartes identifiant les noms de rue. Est-ce que la Ville va ajouter ou remplacer les pancartes ?

Réponse : La Ville va regarder la possibilité d'ajouter ou remplacer les signes pour les chemins Patry, Arcanes et peut-être le chemin Duncan, il y a des vérifications à faire.

Allez-vous également remplacer la pancarte à l'intérieur du chemin Patry pour identifier la continuité du chemin ?

Réponse : Attention, en ce qui concerne les signes sur des routes privées nous ne sommes pas certains que c'est la Ville qui va investir de ce côté, mais la Ville va quand même obtenir des soumissions.

3 – Monsieur Jean Mathieu :

La Ville essaie d'avoir des subventions, mais si on n'obtient pas de subvention quelle est l'alternative ?

Réponse : La Ville devra utiliser ses surplus et procéder par règlement d'emprunt. Si la Ville n'obtient pas de subvention, elle devra revoir les projets en eux-mêmes. En ce qui concerne le montant de 440 000 \$ on va l'avoir puisqu'il est attribué à Barkmere.

Quel est le montant du surplus ?

Réponse : Nous n'avons pas encore les états financiers finaux pour 2013, mais il serait approximativement de 225 000 \$. Nous attendons d'obtenir les états financiers 2013 avant de confirmer le montant exact.

4 - Madame Suzanne Sylvestre :

Cet été en allant au quai, il y avait des citoyens en visite ici qui essayaient d'accéder à l'ancien emplacement pour le parc, est-ce possible de retirer la pancarte ?

Réponse : La Ville va retirer la pancarte sur le chemin des Jésuites.

À plusieurs reprises cet été, j'ai dû aviser des gens de ne pas jeter leurs déchets dans mes bacs. Comment se fait-il que les citoyens sur le chemin Patry n'ont pas droit à la collecte porte à porte ?

Réponse : Pour les déchets et leur disposition, la Ville écrira dans le bulletin municipal pour rappeler aux gens qu'ils doivent amener leurs déchets au débarcadère lorsqu'ils n'ont pas la collecte porte à porte.

5 – Monsieur Jean Mathieu :

Si jamais il faut faire un règlement d'emprunt, est-ce que la Ville a pensé à vendre de ses actifs ?

Réponse : La Ville souhaite préserver ses terrains, surtout ceux qui sont situés sur le bord du lac, il s'agit de la volonté du conseil. Ce serait une solution de dernier recours, le conseil étudiera la question, s'il arrivait que la Ville ait absolument besoin de ventes de terrain pour un projet obligatoire.

6 – Madame Andrea Leber :

Si un citoyen bâtit un nouvel abri à bateau, il faut que ce soit sur des piliers et non sur des caissons ? S'il a complètement démoli son abri à bateau, alors il devrait respecter la nouvelle réglementation ? De plus, il semble ne pas y avoir de barrière géotextile non plus.

Réponse : Oui, selon les lois provinciales, il ne peut pas bâtir un nouvel abri à bateau sur des caissons. Il faut aller consulter l'inspecteur et/ou l'administration pour vérifier ce qui se passe et pour qu'ils aillent vérifier.

7 – Monsieur Robert Bellerose :

J'ai rencontré deux personnes qui pourraient fabriquer un support à kayak et à canot, j'ai reçu une soumission. Il a remis la soumission à l'administration.

Fin de la période de questions: 10h37, il n'y a plus de question.

4. Finances et Administration.

4.1 Rapport de la directrice générale

Elle présente son rapport pour le mois d'août 2014:

Permis (5), certificats d'autorisation (14), PIIA (0), Lotissement (0) pompage septique (0)

Mutation (0).

Le conteneur à gros rebuts sera sur place, au débarcadère, jusqu'au 14 octobre 2014.

Les citoyens qui ont été avisés par l'inspecteur qu'ils devaient procéder à la vidange de leur installation septique cette année devront s'assurer de procéder avant l'hiver. En cas de non-respect de cette obligation, des amendes seront envoyées.

Le remplissage a été effectué près des quais de location.

Le rôle d'évaluation pour l'année 2015 a été déposé à nos bureaux le 27 août dernier.

Nous avons reçu plusieurs candidatures pour le poste d'inspecteur, le comité se rencontrera pour analyser les candidatures reçues et rencontrer les candidats retenus.

Les indicateurs de gestion 2012 ont été déposés au MAMOT

Les prévisions budgétaires 2014 ont été déposées au MAMOT

4.2 Résolution 2014-107 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

5.2 Résolution 2014-109 – Paiement des quais à l'Île Goulden dans le cadre du projet du pacte rural 2013

CONSIDÉRANT la résolution 2014-70 ;

CONSIDÉRANT QUE l'APLÉ a donné un acompte à J.V. Maintenance Inc. (Quais Laurentiens) pour l'achat des quais pour l'Île Goulden ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville effectuera le paiement du solde dû à J.V. Maintenance Inc. (Quais Laurentiens);

CONSIDÉRANT QUE le bail de location d'une partie de l'île Goulden à l'APLÉ prévoit que c'est l'association qui doit payer les sommes pour l'amélioration et le maintien des infrastructures ;

CONSIDÉRANT QUE L'APLÉ devra rembourser le 40 % d'investissement prévu dans le pacte rural à la Ville de Barkmere suite au paiement de la facture de J.V. Maintenance Inc. (Quais Laurentiens) par cette dernière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'AUTORISER la directrice générale à payer J.V. Maintenance Inc. (Quais Laurentiens) pour la somme de 10 682,46 \$ taxes incluses ;

ET

DE FACTURER à l'APLÉ le solde du 40 % d'investissement dans le cadre du programme du pacte rural pour le projet de l'Île Goulden.

ADOPTÉE

5.3 Résolution 2014-110 – TECQ : engagement des sommes du seuil minimal d'immobilisation

CONSIDÉRANT la résolution 2014-61 ;

CONSIDÉRANT la résolution 2014-62 ;

CONSIDÉRANT la résolution 2014-87 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit préciser dans quel projet elle souhaite investir son seuil minimal d'immobilisation d'une somme de 3 150,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE la Ville investisse son seuil minimal d'immobilisation au montant de 3 150,00 \$ pour payer une partie de la facture de Gilbert P. Miller & Fils Ltée # 18029 concernant la réfection du chemin des Jésuites.

ADOPTÉE

6. Services publics

6.1 Avis de motion – Règlement sur la création d'un comité permanent de sécurité civile

Le conseiller Tim Kalil donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement sur la création d'un comité permanent de sécurité civile sera présenté lors d'une séance subséquente de ce conseil.

7. Affaires juridiques

7.1 Chemin illégal – Baie Cope

Au dernier conseil, on parlait de l'audition prévue et qui a été remise au 25 septembre puisque l'avocate de la couronne était en vacances.

8. M.R.C. et affaires gouvernementales

8.1 Rapport du maire

a) Pacte Rural 2014-2015

Il y aura deux (2) appels de projets, un jusqu'au 24 octobre 2014, et l'autre jusqu'au 27 mars 2015.

Le montant disponible pour Barkmere est de 16 583,00 \$ pour la première année.

Les mécanismes de demande seront présentés à une rencontre des directeurs généraux de la MRC.

Le maire de Brébeuf a proposé de réduire la contribution municipale à 20% au lieu de 40%. Tout le monde était d'accord, donc le Pacte Rural sera plus abordable. Nous pourrions peut-être réclamer des salaires d'employés en autant que leur temps est comptabilisé au projet de façon claire.

b) On continue de mettre de l'argent pour réparer le parc linéaire.

c) Steven Larose a fait un bilan des rencontres des onze (11) conseils municipaux au sujet du projet des services incendie régionaux.

9. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 11 octobre 2014, à 10h00, au Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

9.1 Résolution 2014-111 - Levée de la séance

Il est 10h57.

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Bruce MacNab et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Katia Morin, Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Permis et Certificats d'Autorisation pour Août 2014 - Ville de Barkmere

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permis			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Description
	Year	Category	Number			
19-août-14	2014	C	19	Rénovation	5713	Nouvelles fenestration à l'avant de la maison + nouveau revêtement extérieur
19-août-14	2014	C	20	Rénovation	7199	Refection de la toiture composé de bardeaux d'asphalte
23-août-14	2014	C	21	Rénovation	6892	Rénovation du bâtiment principal
29-août-14	2014	C	22	Rénovation	7365	Réfection de la toiture en bardeau d'asphalte
29-août-14	2014	C	23	Rénovation	Île-7	Rénovation du balcon avant

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permis			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Description
	Year	Category	Number			
20-août-14	2014	CA	04	Ouvrage rive / littoral	ILE-1	Construction d'un quai et d'un abri à bateau <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
18-août-14	2014	CA	20	Ouvrage rive / littoral	2860	Agrandissement d'un quai <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
15-août-14	2014	CA	25	Ouvrage rive / littoral	2401	Rénovation de l'abri à bateau, changement des fermes de toit
15-août-14	2014	CA	26	Ouvrage rive / littoral	1586	Reconstruction d'un abri à bateau existant <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
15-août-14	2014	CA	27	Abattage d'arbre	8662	Abattage de neuf (9) arbres malade, mort et dangereux
15-août-14	2014	CA	28	Abattage d'arbre	3285	Abattage de six (6) arbres malade, mort et dangereux
20-août-14	2014	CA	29	Abattage d'arbre	6892	Abattage d'un (1) arbre mort et dangereux
23-août-14	2014	CA	30	Ouvrage rive / littoral	6892	Construction d'un quai sur pieux <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
26-août-14	2014	CA	31	Abattage d'arbre	8424	Abattage de douze (12) arbres dangereux pour le bâtiment principal
26-août-14	2014	CA	32	Abattage d'arbre	5999	Abattage de dix (10) arbres mort et dangereux <i>(tempête juillet 2013)</i>
27-août-14	2014	CA	33	Abattage d'arbre	2857	Abattage de six (6) arbres mort et causant des dommages à la propriété
30-août-14	2014	CA	34	Abattage d'arbre	7365	Abattage de quatre (4) arbres mort et dangereux
30-août-14	2014	CA	35	Abattage d'arbre	8071	Abattage d'un (1) arbre mort
30-août-14	2014	CA	36	Abattage d'arbre	8662	Abattage de deux (2) arbres malades et dangereux

VIDANGES SEPTIQUE - AOÛT 2014

Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by